

Zimbra

hrivest@csf.bc.ca

Fwd: Financement - Programme des langues officielles en éducation**De :** Marc-Andre Ouellette <maouellette@csf.bc.ca>

mar, 16 déc. 2014 22:50

Objet : Fwd: Financement - Programme des langues officielles en éducation 1 pièce jointe**À :** Helene Rivest <hrivest@csf.bc.ca>, Sylvain Allison <sallison@csf.bc.ca>

Sylvain et. Helene,

Voici une lettre qui a été envoyé à Roger et Bertrand en copie. Je crois cette information qui viendrait du Ministère pourrait être intéressant. Les sommes sont importantes. Nous avons demandé cette information antérieurement et nous avons reçu des données partielles ou pas de réponse.

Pourrions nous mettre ce sujet à l'ordre du jour soit gestion soit publique, merci

Marc-André Ouellette

Begin forwarded message:

From: "Robert Maddix \(\FNCSF\)" <rmaddix.fnscsf@bellnet.ca>**Date:** 12 December, 2014 14:09:55 PST**To:** Hébert Roger <roger_hebert@csf.bc.ca>, "Maddix Robert \(\FNCSF\)" <Rmaddix.fnscsf@bellnet.ca>, "Lesage Bernard " <bernard.lesage@dsfm.mb.ca>, "Gaudet Kenneth " <kenneth.gaudet@csap.ca>, "Fortier Jacques " <ifortier@csfn.ca>, Denis André <andre.denis@cefsk.ca>, "Chaisson Ali \(\CSFP\)" <achaisson@csfp.nl.ca>, "Montreuil Suzette " <prescsftno@gmail.com>, "Gouaillier Ludovic " <presidence@csfy.ca>**Cc:** "Dupain Bertrand" <dg@csf.bc.ca>, "Bernard-Bourgeois Anne " <abernardbourgeois@edu.pe.ca>, "Laberge Alain " <alain.laberge@dsfm.mb.ca>, Ouellette Marc-André <maouellette@csf.bc.ca>, Gallant Émile <Emile.Gallant@vac-acc.gc.ca>, "Lefort Leonard " <Leonard.Lefort@csap.ca>, "Samson Darrell " <samsond@csap.ca>, Vaillancourt Réjane <vaillancourt@gov.nu.ca>, "Couture Simone " <scouture@cefsk.ca>, Michaud Donald (CÉF SK) <direduc@cefsk.ca>, "Giroux Claude" <cgiroux@csfp.nl.ca>, "Careen Yvonne " <Yvonne_Careen@learnnet.nt.ca>, "Gouaillier Ludovic (travail) " <ludovic.gouaillier@ppsc-sppc.gc.ca>, "Joncas Natascha" <natascha.joncas@gov.yk.ca>, "Paul Roger \(\FNCSF\)" <rpaul.fnscsf@bellnet.ca>**Subject:** Financement - Programme des langues officielles en éducation**Chères présidences de conseils scolaires :**

La FNCSF a récemment effectué une recension de la répartition des sommes versées par Patrimoine canadien dans le cadre des ententes provinciales et territoriales. Dans le rapport de recherche déposé par notre consultant, deux recommandations ont retenu l'attention du conseil d'administration soit :

- recevoir la ventilation détaillée des dépenses pour chaque année de l'entente 2009-2013 des ministères de l'Éducation avec le gouvernement fédéral.
- obtenir les rapports soumis des ministères de l'Éducation au gouvernement du Canada pour rendre compte des dépenses selon les ententes.

Depuis 1983, le gouvernement du Canada contribue à l'enseignement des langues officielles en milieu minoritaire. Il a établi le Programme des langues officielles en éducation (PLOÉ). Le PLOÉ permet aux provinces et aux territoires, responsables de l'éducation, de défrayer les coûts additionnels de l'enseignement

de la langue minoritaire comme langue première/maternelle (« FLM ») au bénéfice des communautés minoritaires et comme langue seconde (« FLS ») (immersion, français de base, etc.) au sein des communautés majoritaires.

Le gouvernement fédéral et les provinces et territoires concluent des ententes de collaboration à ce sujet. Le protocole est renégocié tous les quatre ou cinq ans en tenant compte des nouvelles circonstances. En 2013, le gouvernement du Canada et le CMEC ont signé un protocole selon lequel le gouvernement du Canada versera aux provinces et territoires 1,3 \$ milliards entre 2013-2014 et 2017-2018.

Vous trouverez donc ci-joint un gabarit de lettre que nous vous invitons à personnaliser et à acheminer à vos ministres de l'Éducation respectifs de façon à recevoir la documentation recherchée. Nous espérons que vous accepterez de partager avec nous les informations reçues afin de nous permettre de compléter notre analyse.

En effet, ces documents devraient permettre de déterminer, entre autres, si les provinces/territoires se servent des octrois fédéraux versés au FLM pour des dépenses afférentes au FLS. Ou encore, si les provinces/territoires répartissent certains coûts partagés entre le FLM et le FLS de façon disproportionnelle. Par exemple, les provinces/territoires se servent-elles/ils des fonds PLOÉ pour embaucher une personne chargée de l'élaboration du curriculum en français en défrayant ses coûts 50/50 entre le FLM et le FLS alors que la plupart de son travail se fait pour le FLM? Les provinces/territoires se servent-elles/ils du PLOÉ pour l'embauche d'enseignants, alors que le PLOÉ ne doit pas défrayer les coûts opérationnels réguliers? Ils nous permettront possiblement de vérifier si les fonds prévus dans les ententes sont bel et bien versés aux conseils scolaires, si le plan le prévoit.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente.

Meilleures salutations.

Robert Maddix, président

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : (613) 744-3443
Sans frais : 1-888-857-6503
rmaddix.fnscf@bellnet.ca



L_pour CS vers ministeres education_suivis PLOE_analyses_2014 12_ebauche.docx

23 ko
